



LE BUREAU SYNDICAL DU SIMAJE
DU PAYS DE LOURDES

SE REUNIRA LE

14 SEPTEMBRE 2022
A 18 HEURES 30

Au siège du SIMAJE
(ZI du Monge 65100 LOURDES)

ORDRE DU JOUR

I - RH

1 - Création d'emploi pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

II - SCOLAIRE PERI EXTRA SCOLAIRE

2 - Convention entre la Ville de Lourdes et le SIMAJE pour l'utilisation des équipements sportifs municipaux

III - SUBVENTION

3 - Etude de programmation et assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une cuisine - demande de subvention